

«Pas de compromis sur la facture sociale»

POLITIQUE Alors que des communes ne se sentent plus représentées par leurs faïtières dans les négociations avec le canton sur la reprise de la facture sociale, deux députés de La Côte tirent la sonnette d'alarme.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

La grogne d'une partie des communes vaudoises vis-à-vis de la facture sociale s'intensifie. Il y a une semaine, des assises inédites sur cette thématique étaient organisées du côté de Rolle. Si avec 114 communes représentées l'événement a été fédérateur, il a aussi été à l'origine de tensions nouvelles entre certains élus et les associations de communes censées les représenter auprès du canton (lire encadré) dans la plateforme de négociation devant aboutir à une nouvelle répartition de la facture sociale et à un nouveau système péréquatif. Auparavant présentée comme incontournable, la reprise totale par le canton de la facture sociale semble être remise en question.

C'est là que les députés Didier Lohri (Les Verts) et Pierre-André Romanens (PLR) entrent en scène. Selon eux, hors de question de faire de compromis: le canton doit reprendre l'intégralité de l'addition des dépenses sociales.

Pierre-André Romanens et Didier Lohri, visiblement, le transfert total de la facture sociale au canton ne va plus de soi, alors qu'il s'agissait d'un point incontournable des négociations entre les associations et le Conseil d'Etat...

Didier Lohri: Ça a été une surprise de découvrir que la possibilité d'un transfert partiel de la facture sociale était sur la table des négociations. Il a toujours été question que le



Didier Lohri, à gauche, et Pierre-André Romanens ont mis leurs différences politiques de côté. SIGFREDO HARO

«L'impôt du canton est la meilleure péréquation pour payer la facture sociale.»

DIDIER LOHRI
DÉPUTÉ VERT

canton reprenne l'intégralité du montant.

Pierre-André Romanens: Ce sont toutes les communes qui le souhaitent! Il y a un vrai consensus là-dessus. Ça n'arrive pas souvent que tout le monde tombe d'accord. C'est une vraie force qu'il faut cultiver.

Selon vous, seule une reprise totale de la facture sociale par le canton fait sens?

P-A.R.: Quand la facture sociale augmente, qui prend les décisions qui engendrent ces hausses? C'est le Grand Conseil vaudois et ce dernier représente la population. C'est un choix politique et cantonal. Un syndic n'a aucun pouvoir, aucune prise sur ces décisions. Un citoyen qui trouve que l'on dépense trop pour la facture sociale pourra se tourner vers ses députés pour leur demander des comptes.

D.L.: Les communes n'ont rien à voir avec la facture sociale. La politique sanitaire est de la responsabilité du canton! Pas des communes! La facture sociale concerne tous les Vaudois, indépendamment de leur lieu de résidence. La solidarité doit donc s'exprimer à l'échelon cantonal. Et l'impôt cantonal est fait pour ça: les personnes aisées payent davantage que les plus démunis. D'une certaine façon, l'impôt du canton est la meilleure péréquation pour payer la facture sociale.

Et donc, vous n'êtes pas satisfaits de ce qui se passe actuellement dans la plateforme de négociation?

D.L.: Il ne faut pas faire de compromis sur la facture sociale et ne pas commencer à complexifier le système, or j'ai

l'impression que les négociations vont dans ce sens. Légalement, les associations communales n'ont pas de poids! In fine, c'est le Grand Conseil qui votera. Je suis prêt à rejeter toute proposition qui ne reposera pas sur un transfert intégral de la facture sociale au canton.

«J'ai proposé que le Grand Conseil puisse y être représenté, mais on a accueilli cette idée avec des mitraillettes.»

PIERRE-ANDRÉ ROMANENS
DÉPUTÉ PLR

tir: se serrer les coudes et se focaliser sur le transfert de la facture sociale. Mais attention, si on n'arrive pas à faire bouger les choses, on se dirige vers un report et c'est la pire des situations avec des communes qui vont se diviser. Et des mesures extrêmes seront prises par certaines, comme le fait de ne pas payer la facture sociale.

D.L.: Ce qui au passage, est un message lamentable envoyé à la population: si les communes commencent à ne pas payer, comment exiger des contribuables qu'ils s'acquittent de leurs impôts?

Et pourquoi le Grand Conseil n'est-il pas représenté au sein de la plateforme? Cela pourrait permettre d'aboutir avec une proposition qui fait consensus?

P-A. R.: J'ai proposé que le Grand Conseil puisse y être représenté, mais on a accueilli cette idée avec des mitraillettes.

D.L.: Par le passé, j'ai déjà participé à des plateformes en tant que membre de l'Union des communes vaudoises. L'idée derrière le fait de tenir les députés à l'écart est de trouver un accord que le Grand Conseil n'osera pas amender ou rejeter. Comment s'opposer à un texte qui a été validé par l'ensemble des communes vaudoises?

Fracture autour de la facture

Comment complexifier un dossier qui n'en avait pas besoin. Jeudi dernier, à Rolle, lors des premières Assises de la facture sociale, une simple phrase a mis le feu aux poudres. Nous en sommes approximativement à la moitié de la soirée, sur scène, Gianni Saitta, secrétaire général de l'Union des communes vaudoises (UCV), fait le point sur les négociations en cours entre les deux associations communales - l'UCV et l'Association de communes vaudoises (AdCV) - et le canton, concernant la facture sociale et la péréquation. Dans son dos, les slides de présentation défilent, arrive la page 5: «Nous travaillons pour une solution qui s'oriente vers un transfert partiel de la facture sociale, afin que la nouvelle architecture soit viable pour toutes les parties et solide dans la durée.» Aucune réaction dans la salle, pourtant ceux qui suivent le dossier de près sont estomaqués: c'est la première fois que l'UCV évoque un transfert partiel de la facture sociale au canton, jusqu'à présent, les faïtières s'étaient toujours positionnées en faveur d'une reprise totale du montant par l'Etat.

Robert Middleton syndic de Crans, et son homologue rollois Denys Jaquet dégainent promptement: un courrier est envoyé en

début de semaine aux présidentes des deux faïtières. Les élus se disent «stupéfaits» de ce revirement et prennent acte avec «beaucoup de tristesse» que l'UCV et l'AdCV ne représentent plus les communes qui souhaitent une reprise totale de la facture sociale par le canton. «Nous comptons aujourd'hui davantage sur le Grand Conseil que sur nos associations», insiste Robert Middleton.

En réponse, les associations apportent quelques nuances: «Dans des négociations, la situation évolue constamment, précise Josephine Byrne Garelli, présidente de l'AdCV. Monsieur Saitta a présenté les éventuelles difficultés techniques qu'engendrerait une reprise totale de la facture par le canton, mais rien n'est gravé dans la pierre.» Et Gianni Saitta de préciser: «La solution d'une bascule partielle semble plus appropriée pour traiter la question de l'augmentation dans le temps de la facture sociale. Tous ces éléments sont encore en discussion.»

Il n'en reste pas moins que les retours «énergiques» reçus de certains syndicats par les deux associations pourraient tout de même produire quelque effet: «Disons que cela oriente notre position pour la suite des négociations avec le canton», réagit Josephine Byrne Garelli.